



Paris, le 29 novembre 2018



Monsieur Gérard Darmanin

Ministre de comptes et de l'action publique
80 rue de Lille
BP 10445
75327 Paris cedex 7

Objet : préavis de grève national **le 11 décembre 2018**

Monsieur le Ministre,

Depuis début octobre, assistantes sociales, secrétaires médico-sociales, éducateurs.rices, puéricultrices, infirmier.es, médecins, psychologues et assistantes familiales, toutes et tous agent.es du Département du Nord, se mobilisent et sont en grève pour dénoncer des conditions de travail qui ne permettent plus l'exercice de leurs missions de service public.

La charge de travail exponentielle, le sous-effectif chronique, le turn-over incessant, la suppression de moyens à destination de la population... Tout cela prive les travailleurs sociaux et médico-sociaux d'outils indispensables à l'exercice de leurs métiers. Ces conditions de travail ont des conséquences indéniables sur leur santé et leur sécurité (burn-out, bore-out, arrêt maladie, usure professionnelle...) et provoquent des conflits de valeurs ingérables.

Cette situation est semblable à celle subie par les travailleurs sociaux d'autres collectivités, en particulier dans les Conseils Départementaux.

Même si la pression financière de l'Etat sur les collectivités par la réduction des dotations globales de fonctionnement est une réalité, les Conseils Départementaux, chefs de file de l'action sociale et de la protection de l'enfance, ont une obligation inconditionnelle de moyens, dont la prise en charge et l'accompagnement des enfants en danger.

Fédération SUD CT

31, rue de la Grange aux Belles 75010 Paris – Tél. 01 58 39 32 09
mail : fedesudct@gmail.com

SNUTER-FSU

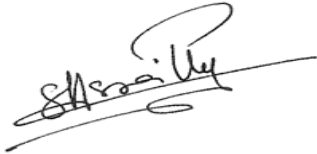
173 rue de Charenton 75012 Paris - tél. 01 43 47 53 95
mail : contact@snuter-fsu.fr

L'action sociale et la protection de l'enfance ne peuvent être sacrifiées sur l'autel de la sacro-sainte « réduction des dépenses publiques », qui se traduit par un appauvrissement du service public portant atteinte aux droits des personnes en besoin de soutien, d'aide et d'accompagnement.

C'est pourquoi nos deux Organisations syndicales, Sud Collectivités Territoriales et SNUTER-FSU, déposent le présent préavis de grève pour la journée du 11 décembre 2018 de 0h à minuit, couvrant l'ensemble des agent.es - titulaires et non-titulaires - des collectivités territoriales et demandent l'ouverture immédiate de négociations.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la Fédération SUD-CT,
La secrétaire



Sylvie Assailly-Brizio

Pour le SNUTER-FSU
Le secrétaire



Hervé HEURTEBIZE